



## **Assemblée communale ordinaire, jeudi 15 décembre 2022 à 20h00 à la salle communale de Corcelles**

### **Ordre du jour :**

1. Discuter et approuver le budget 2023 du Syndicat scolaire du Grand Val
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement pour un montant de CHF 670'000.— pour l'étape 2 de l'assainissement du réseau d'alimentation en eau propre (comprenant les Fr. 168'000.- votés en Assemblée communale extraordinaire du 17 octobre 2022)
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement pour un montant de CHF 38'000.— pour l'assainissement de l'éclairage public (LED dynamique)
4. Discuter et approuver le budget 2023 de la commune mixte de Corcelles avec la quotité d'impôt, la taxe immobilière et les taxes communales
5. Divers et imprévus

### **Dépôt public**

Les différents budgets seront déposés publiquement au secrétariat communal. Ils pourront être consultés 30 jours avant l'assemblée communale durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

### **Recours**

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formulé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2,2608 Courtelary contre les décisions.

Corcelles, le 4 novembre 2022

Conseil communal